

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé Résidence « Les Collines d'Estanove », à **MONTPELLIER**, 161, rue Jacques Tati, le lot 2540 : dans le bâtiment D2, escalier 1 au 3ème étage porte droite **UN APPARTEMENT** No 132, d'une superficie de 43,94 m² (Loi Carrez) et 4,96 m² de surface annexe, le lot 2528 : Dans le bâtiment D2 escalier 1, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 18, le lot 2762 : **UN EMPLACEMENT DE VOITURE EXTERIEUR**, le tout cadastré section IK Nos 273, 389, 391, 392, 403, 404, 405, 406, 407, section IL Nos 244, 245, 664, 665, 666, 667, 668.

Loués.

MISE A PRIX : 20.000 €

**OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER
DES CONDITIONS DE VENTE**

Visite des lieux organisée par la SCP LE DOUCEN CANDON ET ASSOCIES,
commissaires de justice à MONTPELLIER le **12 mars 2026 à 14 heures.**

ADJUDICATION LE LUNDI 30 MARS 2026

à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte
salle N° 1 Auguste Comte

A la requête de :

La SA COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, immatriculée au RCS de PARIS sous le No 382 506 079, dont le siège social est 59, avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège social,
ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître V. RIEU, Avocat associé (tél 04.67.04.07.40).
GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 25/00082)).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €. et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Le logement se compose d'une entrée ouvrant sur un coin cuisine et séjour avec terrasse, d'une salle d'eau avec cabinet de toilette et une chambre donnant accès à une pièce de rangement.

Le bien est loué suivant contrat de bail à effet en date du 15 octobre 2024, moyennant un loyer mensuel de 650 € charges comprises.

Le syndic de la copropriété est la SAS FONCIA MONTPELLIER sis 185, rue Léon Blum, Immeuble Anténia, 34000 MONTPELLIER.